

FORMATION DES TUTEURS Ou MAITRES D'APPRENTISSAGE

Institut
Consulaire
de Formation
de la CCI
de Montpellier

LE PUBLIC VISE

Tuteurs, Maîtres d'Apprentissage, personnes encadrant des stagiaires.

LES MODALITES PRATIQUES

Durée : 12 heures

Réparties en quatre demi-journées de 03 heures chacune (09h00-12h00) ou de deux journées (09h00-17h00)

Dates : 04 et 11 juillet 2011 journées
ou
13 - 20 - 26 septembre 2011 matin
30 septembre 2011 après-midi

Lieu : Institut Consulaire de Formation
2300 Avenue des Moulins
Montpellier

Coût : 480 € nets
Possibilité de prise en charge totale ou partielle des frais de formation par votre OPCA

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accueillir un jeune, l'intégrer dans l'entreprise et l'accompagner tout au long du déroulement de son contrat ou de son stage.

Adapter des situations d'entreprise en séquences de formation et d'apprentissage par alternance.

Evaluer les compétences du jeune dans le cadre des systèmes d'évaluation mis en œuvre (Contrôle en cours de formation, notation, ...).

VOS CONTACTS A L'ICF MONTPELLIER

Accueil Général :
Tél : 04.67.10.25.73 - Fax : 04 67 10 26 28
info@icf-montpellier.com

Bernadette CAYLUS :
Tél : 04.67.10.25.70
bcaylus@icf-montpellier.com

LE PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION :

• Jour 1 Matin (ou 1^{ère} demi-journée)

L'accueil des participants

- Découvrir les objectifs et le programme.
- Se connaître entre participants et animateurs.
- Appréhender les « règles du jeu ».

Définition du tuteur en entreprise (rôle et fonction)

- Identifier la définition, la finalité et enjeux du tutorat.
- Identifier les bénéfices pour le « tutoré », l'entreprise et le tuteur.
- Découvrir les rôles du tuteur.

Les aspects législatifs, réglementaires, financiers des différents contrats

- Connaître les notions juridiques de base des contrats.
- Identifier les risques liés aux mineurs (apprentis, stagiaires, ...).

• Jour 1 Après midi (ou 2^{ème} demi-journée)

L'intégration du « tutoré »

- Savoir définir et construire les différentes étapes de l'intégration.
- Le livret d'accueil.

Préparer à l'autonomie

- Savoir préparer à l'autonomie : la mise en œuvre de situations formatrices (supports et entretiens).

• Jour 2 Matin (ou 3^{ème} demi-journée)

Le plan de progrès du tutoré

- Savoir suivre, évaluer les actions et établir des plans de progrès.

L'environnement du tutoré

- Identifier les acteurs du parcours du tutoré.

• Jour 2 Après midi (ou 4^{ème} demi-journée)

Savoir communiquer avec le tutoré

- Savoir communiquer avec le nouvel entrant.

Poursuivre avec le parcours « Tuteur Pro Expérimenté »

- Présenter le parcours vers la Certification des Compétences et la reconnaissance de la fonction tutorale.

Clôture de la session de formation

- Faire le bilan de la session et évaluer la formation.



Pour nous trouver : Quelques repères !

Station de bus N°6

Direction
Montpellier Nord-Ouest
Sup de Co
Rond point d'ALCO
Hôtel de Département (C. Général)
Lycée Jean MONNET
SANOFI
MOSSON

Plan d'accès ICF MONTPELLIER



INSTITUT CONSULAIRE DE FORMATION
PÔLE FORMATION DE LA CCI DE MONTPELLIER
2300, avenue des Moulins
34185 Montpellier Cedex 4

Tél : 04 67 10 25 73 - fax : 04 67 10 26 28

info@icf-montpellier.com www.icf-montpellier.com

Institut Consulaire de Formation de la CCI de Montpellier

